

Fiche technique de sécurité (MSDS)

Section 1 – Identification du produit chimique et de la société

Nom de la MSDS : Carbonate de sodium

Nom de produit : Neutraliseur Scalebreak® (Référence de pièce SCLBRK-NEUT-xx)

Identification de la société :

Goodway Technologies
420 West Avenue
Stamford, CT 06902, USA

Pour avoir des informations, appeler : 203.359.4708

Pour de l'assistance par CHEMTREC, appeler 800-424-9300

Section 2 - Composition / informations sur les ingrédients

N° CAS	Nom chimique	Pourcentage	EINECS/ELINCS
497-19-8	Carbonate de sodium anhydre	100,0	207-838-8

Symbole de danger : Xi

Phrases sur les risques : 36

Section 3 - Identification des risques

APERÇU EN CAS D'URGENCE

Apparence : Blanc.

Avertissement! Produit dangereux s'il est inhalé. Peut causer une irritation des yeux et de la peau avec des brûlures possibles. Peut causer une irritation des voies respiratoires et digestives.

Organes visés : Pas de données disponibles.

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Peut entraîner une lésion de la cornée. Un contact avec les yeux peut provoquer une sérieuse irritation, et de possibles brûlures oculaires.

Peau : Une contact avec la peau cause une irritation et de possibles brûlures, en particulier si la peau est mouillée ou humide.

Ingestion : Peut causer une irritation des voies digestives.

Inhalation : Produit dangereux s'il est inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires avec une sensation de brûlure au nez et à la gorge, sifflement, essoufflement et œdème pulmonaire.

Chronique : Une inhalation prolongée ou répétée peut provoquer écoulement nasal, congestion nasale, érosion des dents, perforation de la cloison nasale, une douleur de poitrine et de la bronchite.

Section 4 - Mesures de premiers soins

Yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures et supérieures. Obtenir une attention médicale immédiatement.

Peau : Obtenir une intervention médicale. Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon pendant au moins 15 minutes en ôtant les vêtements et chaussures ayant été contaminés. Laver la tenue contaminée avant de la réutiliser. **Ingestion :** Ne PAS forcer les vomissements. Si la victime est consciente et encore alerte, lui faire boire deux à quatre tasses de lait ou à défaut d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir une attention médicale immédiatement.

Inhalation : Faire quitter le lieu d'exposition pour aller immédiatement au grand air. En l'absence de respiration, commencer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, mettre sous oxygène. Obtenir une intervention médicale en cas de toux ou d'apparition d'autres symptômes.

Note au médecin : Traiter de façon symptomatique et de soutien.

Section 5 - Mesures de lutte contre le feu

Informations générales : Comme pour n'importe quel feu, porter un appareil respiratoire autonome pressurisé, approuvé MSHA/NIOSH ou équivalent, et une tenue de protection complète. Le produit ne brûlera pas. Porter une tenue de protection appropriée pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un appareil respiratoire autonome (DCBA) pour éviter un contact avec des produits de la décomposition thermique. Un écoulement venant du contrôle du feu ou de l'eau de dilution peut causer une pollution.

Moyens d'extinction : Le produit lui-même est incombustible ; utiliser l'agent d'extinction le plus approprié pour éteindre ce qui brûle autour. Utiliser de l'eau en brouillard, un produit chimique sec ou une mousse à base d'alcool.

Section 6 - Mesures contre des déversements accidentels

Informations générales : Utiliser un équipement de protection approprié comme indiqué en Section 8.

Déversements/fuites : Aspirer ou balayer le produit et le mettre dans un conteneur convenant pour la mise au rebut. Nettoyez immédiatement les déversements, en tenant compte des précautions décrites à la section de l'équipement de protection. Éviter de générer des conditions poussiéreuses. Fournir une ventilation. Couvrir le produit avec un matériau comme de la soude sèche ou du carbonate de calcium, et le mettre dans un conteneur convenant pour la mise au rebut.

Section 7 - Manutention et entreposage

Manutention : Se laver soigneusement les mains après une manutention. Ôter et laver les vêtements contaminés avant de pouvoir les porter à nouveau. Minimiser la production et l'accumulation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder le conteneur bien fermé. Éviter l'ingestion ou l'inhalation du produit. **Entreposage** : Conserver dans un conteneur bien fermé. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles.

Section 8 - Contrôles d'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques : Une bonne ventilation générale devrait suffire pour contrôler les niveaux dans l'air ambiant. Les usines entreposant ou utilisant de produit devront être équipées d'une station de rinçage des yeux et d'une douche de sécurité.

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH	NIOSH	OSHA - PEL final
Carbonate de sodium	Rien de listé	Rien de listé	Rien de listé

Niveaux d'exposition limité évalués d'OSHA : Carbonate de sodium : Il n'y a pas de niveaux PEL d'ODHA évalués pour ce produit.

Équipement de protection individuelle

Yeux : Porter des lunettes appropriées pour protéger les yeux, ou des lunettes protégeant des produits chimiques, comme c'est décrit dans les réglementations OSHA de protection des yeux et du visage, 29 CFR 1910.133 ou selon la norme européenne EN 166.

Peau : Porter des gants de protection appropriés et une tenue évitant l'exposition de la peau.

Tenue : Porter une tenue de protection appropriée pour éviter tout contact avec la peau.

Respirateurs : Suivre les réglementations OSHA sur les respirateurs, dans 29CFR 1910.134, ou la norme européenne EN 149. quand c'est nécessaire utiliser toujours un appareil respiratoire approuvé par NIOSH ou la norme européenne EN 149.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Apparence : Blanc.

Odeur : Inodore

pH : 11,6 (solution)

Pression de vapeur : Non disponible

Densité de vapeur : Non disponible

Taux d'évaporation : Non disponible

Viscosité : Non disponible

Point d'ébullition : 400 °C

Point de gel/fusion : 851 °C

Température d'inflammation spontanée : Non disponible

Point d'éclair : Non disponible

Température de décomposition : 400 °C

Classification NPPA (estimée) : Santé : 2 ; Inflammabilité : 0; Réactivité : 0

Limites d'exposition :

Inférieure : Non disponible

Supérieure : Non disponible

Solubilité : Soluble dans l'eau

Densité : 1,55

Formule moléculaire : Na₂CO₃

Poids moléculaire : 105,9778

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable à température ambiante dans des conteneurs fermés, dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter : Matériaux incompatibles, génération de poussière, chaleur excessive.

Incompatibilités avec d'autres matériaux : Réaction explosive avec de l'aluminium chauffé au rouge. Incompatible avec : ammoniac + nitrate d'argent, 2,4-dinitrotoluène, 2,4,6-trinitrotoluène, acide sulfurique, sulfure de sodium + eau, lithium, pentoxyde de phosphore, fluor, peroxyde d'hydrogène. Des fortes concentrations de carbonate de sodium sont légèrement corrosives pour l'acier.

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone, fumées toxiques d'oxyde de sodium.

Polymérisation dangereuse : Aucune de signalée

Section 11 - Informations toxicologiques

RTECS# :

N° CAS 497-19-8 : VZ4050000

LD50/LC50:

N° CAS 497-19-8 :

Test de Draize, lapin, yeux : 100 mg/24 H Modéré ;

Test de Draize, lapin, yeux : 50 mg Sévère ;

Test de Draize, lapin, peau : 500 mg/24 H Léger ;

Inhalation, souris : LC50 = 1 200 mg/m³/2 H ;

Inhalation, rat : LC50 = 2 300 mg/m³/2 H ;

Oral, souris : LD50 = 6 600 mg/kg ;

Oral, rat : LD50 = 4 090 mg/kg

Carcinogénicité : N° CAS 497-19-8 : Non listé par ACGIH, IARC, NIOSH, NTP ou OSHA.

Épidémiologie : Pas de données disponibles.

Tératogénicité : Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction : Pas de données disponibles.

Neurotoxicité : Pas de données disponibles.

Mutagénicité : Pas de données disponibles.

Autres études : Pas de données disponibles.

Section 12 - Informations écologiques

Écotoxicité : Poissons : Crapet arlequin : LC50 = 320 mg/L ; 96 Heures ; Conditions statiques N° CAS 497-19-8

Effet sur l'environnement : Pas de données signalées

Physique : Pas d'informations trouvées

Autre : Pas d'informations trouvées

Section 13 - Considérations pour la mise au rebut

Ceux qui génèrent des déchets chimiques doivent déterminer si ce qu'ils jettent est un déchet dangereux. Les consignes américaines d'EPA pour la détermination de classification sont listées dans 40 CFR parties 261.3. De plus ceux qui génèrent des déchets doivent consulter les réglementations de l'état/la province ou locales pour assurer que la classification sera complète et précise.

RCRA Série P : Rien de listé

RCRA Série U : Rien de listé

Section 14 - Informations pour le transport

	DOT USA	IATA	RID/ADR	IMO	TDG Canada
Nom d'expédition :	Non réglementé				Non réglementé
Classe de risque :					
Numéro ONU					
Groupe d'emballage :					

Section 15 - Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine

TSCA

N° CAS 497-19-8 est listé sur l'inventaire TSCA.

Liste de signalisation pour santé et sécurité

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est sur cette liste.

Protocole d'analyse chimique

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est soumis à ce protocole.

Section 12b

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est listé à cette section.

Nouvelle réglementation importante d'utilisation de TSCA

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est concerné par cette SNUR.

SARA

Section 302 (RQ)

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'a un RQ.

Section 302 (TPQ)

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'a un TPQ.

Codes SARA

N° CAS 497-19-8 : Aigu.

Section 313

Pas de produits chimiques à signaler selon la Section 313.

Loi sur la qualité de l'air :

Aucun composant du produit ne contient de polluant de l'air dangereux. Ce produit ne contient aucun composant de Classe 1 néfaste pour la couche d'ozone. Ce produit ne contient aucun composant de Classe 2 néfaste pour la couche d'ozone.

Loi sur la qualité de l'eau :

Aucun des composants chimiques de ce produit n'est listé comme substance dangereuse selon CWA. Aucun des composants chimiques de ce produit n'est listé comme polluant prioritaire selon CWA. Aucun des composants chimiques de ce produit n'est listé comme polluant toxique selon CWA.

OSHA :

Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est considéré comme très dangereux par OSHA.

ÉTATS AMÉRICAINS

Le N° CAS 497-19-8 n'est pas présent sur les listes de CA, PA, MN, MA, FL ou NJ.

Niveau de risque important pour la Californie : Aucun des composants chimiques dans ce produit n'est listé.

Réglementations européennes/internationales :

Étiquetages pour l'Europe en conformité avec les directives de la CE

Symbole de danger : Xi

Phrases sur les risques : R 36 - Irritant des yeux.

Phrases sur la sécurité :

S 22 - Ne pas respirer de poussière.

S26 - En cas de contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et demander un avis médical.

WGK (Danger/Protection de l'eau)

N° CAS 497-19-8 : 1

Canada

Le N° CAS 497-19-8 est présent sur la liste DSL du Canada.

Ce produit a une classification par WHMIS de D2B.

Le N° CAS 497-19-8 est présent sur la liste de divulgation des ingrédients du Canada.

Section 16 - Autres informations

Date de création de cette MSDS : 12/01/2015

Les informations qui précèdent sont présumées exactes et représentent les meilleures informations qui nous sont actuellement disponibles. Cependant nous ne donnons aucune garantie de valeur marchande ni aucune autre garantie, explicite ou implicite, concernant ces informations, et nous n'assumons pas de responsabilité quant à l'utilisation du produit. Les utilisateurs doivent faire leurs propres investigations pour déterminer l'adéquation de ces informations pour leurs finalités particulières. En aucun cas Goodway Technologies ne sera responsable pour toutes réclamations, pertes ou dommages de toute tierce partie, ou pour des pertes de profits, ou pour tous dommages spéciaux, indirects, annexes, consécutifs ou exemplaires, qui résultent, même si Goodway Technologies avait été prévenu de la possibilité de tels dommages.